

Les horaires d'enseignement :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		
Heure de vie de classe		
Enseignements des spécialités	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Innovation technologique	3 h	-
Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : énergies et environnement; systèmes d'information et numériques	-	12 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h	6 h

Les poursuites d'études :

► **LES BTS ET BUT APRÈS LE BAC STI2D**

Accessibles sur dossier, ces formations en 2 ans (BTS) et 3 ans (BUT) associent cours théoriques, mises en pratique et stage en milieu professionnel. Elles permettent d'entrer dans la vie active ou de poursuivre ses études, principalement en licence professionnelle (en 1 an) ou en école d'ingénieurs.

► **LES ÉCOLES APRÈS LE BAC STI2D**

Une partie des bacheliers STI2D intègre une école d'ingénieurs post-bac ou une école spécialisée en vue de préparer un diplôme professionnel.

► **L'UNIVERSITÉ APRÈS LE BAC STI2D**

Plus d'un bachelier STI2D sur dix opte pour un parcours de type licence (en 3 ans), puis master (en 2 ans supplémentaires), qui implique une approche plus théorique. Certains préfèrent rejoindre l'université après avoir validé un BTS ou un BUT (ex-DUT), notamment pour y préparer une licence professionnelle (en 1 an).

► **LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES APRÈS LE BAC STI2D**

Seuls 4 % de bacheliers STI2D s'inscrivent en classes prépa. Pourtant, certaines prépas scientifiques leur sont destinées et leur permettent de préparer, pendant 2 ans, les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs sans mise en concurrence avec les bacheliers généraux.